

LES VERBES DEFECTIFS EN FRANÇAIS: PARTICULARITES FONCTIONNELLES ET SEMANTIQUES

<https://doi.org/10.70728/phil.v05.i02.023>

Anorboyev Mamayusuf

Directeur scientifique: Jo'raqobilova Xamida

mamayusuf_2000@mail.ru

Université Turon

Résumé: Les verbes défectifs constituent une catégorie spécifique du système verbal français, caractérisée par l'absence ou la limitation de certaines formes de conjugaison¹. Contrairement aux verbes réguliers et irréguliers, ces verbes ne disposent pas de paradigmes conjuguatifs complets, ce qui soulève des questions d'ordre fonctionnel et sémantique. Le présent article vise à analyser les particularités fonctionnelles et sémantiques des verbes défectifs en français, en s'appuyant sur des sources grammaticales et lexicographiques contemporaines telles que *EspaceFrançais* et le *Dictionnaire Le Robert*². L'étude montre que la défectivité verbale est étroitement liée à la valeur sémantique des verbes, à leur fonctionnement impersonnel ainsi qu'à leur évolution historique.

Mots-clés: verbes défectifs, conjugaison française, verbes impersonnels, sémantique verbale, système grammatical

Introduction

La conjugaison verbale occupe une place centrale dans le système grammatical du français. Elle permet d'exprimer le temps, le mode, la personne et la modalité de l'action. Cependant, tous les verbes ne présentent pas un paradigme complet. Certains verbes, appelés verbes défectifs, se caractérisent par l'absence de certaines formes conjuguées³.

L'intérêt scientifique pour cette catégorie verbale réside dans le fait que la défectivité n'est pas aléatoire, mais résulte de contraintes sémantiques, syntaxiques et pragmatiques. L'étude des verbes défectifs permet ainsi de mieux comprendre les mécanismes internes de la langue française.

2. La notion de verbe défectif en français

¹ Wikipédia, *Verbes défectifs en français*.

² EspaceFrançais, *Les verbes défectifs*.

³ Grevisse, M., *Le Bon Usage*.

En grammaire française, un verbe est qualifié de défectif lorsqu'il ne peut pas être conjugué à l'ensemble des temps, modes ou personnes grammaticales⁴. Cette défectivité peut être partielle ou quasi totale.

Selon le *Dictionnaire Le Robert*, certains verbes sont limités à l'infinitif (*accroître, quérir*), tandis que d'autres ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier (*falloir, pleuvoir*)⁵. Cette limitation n'est pas considérée comme une erreur, mais comme une propriété propre à ces verbes.

3. Les particularités fonctionnelles des verbes défectifs

3.1. Restriction du paradigme de conjugaison

La principale particularité fonctionnelle des verbes défectifs est la restriction de leur paradigme conjugatif. Par exemple, le verbe *falloir* ne s'emploie que sous la forme impersonnelle *il faut*⁶. Les formes correspondant aux autres personnes grammaticales sont inexistantes.

Les verbes météorologiques (*pleuvoir, neiger, grêler*) présentent également une défectivité fonctionnelle, car ils décrivent des phénomènes naturels indépendants de toute volonté humaine⁷.

3.2. Fonctionnement impersonnel

La majorité des verbes défectifs sont des **verbes impersonnels**, dans lesquels le pronom *il* n'a pas de référence réelle. Il s'agit d'un sujet purement grammatical⁸. Cette absence de sujet sémantique explique les limitations fonctionnelles observées dans leur conjugaison.

4. Les particularités sémantiques des verbes défectifs

4.1. Faible agentivité

Sur le plan sémantique, les verbes défectifs expriment généralement des phénomènes ou des états dépourvus d'agentivité. Le verbe *pleuvoir*, par exemple, exprime un événement naturel, tandis que *falloir* exprime une nécessité objective⁹. Cette spécificité sémantique rend impossible leur association avec un sujet humain agentif.

4.2. Évolution historique et spécialisation sémantique

Plusieurs verbes défectifs étaient autrefois pleinement conjugués, mais certaines formes ont disparu au cours de l'évolution historique du français. Des verbes comme *ouïr* ou *choir* illustrent cette tendance à la réduction morphologique et fonctionnelle¹⁰.

La spécialisation progressive de leur sens a également contribué à la disparition de certaines formes, renforçant ainsi leur caractère défectif.

⁴ Riegel, Pellat, Rioul, *Grammaire méthodique du français*.

⁵ *Dictionnaire Le Robert*, entrée « verbes défectifs »

⁶ Ibid.

⁷ EspaceFrançais, op. cit.

⁸ Riegel et al., op. cit.

⁹ Le Robert, op. cit.

¹⁰ Grevisse, op. cit.

5. Place des verbes défectifs dans le système grammatical

Les verbes défectifs occupent une place marginale mais essentielle dans le système verbal français. Ils illustrent la tension entre la norme grammaticale et l'usage réel de la langue¹¹. Leur étude permet de mieux comprendre la dynamique évolutive du système linguistique.

Conclusion

Les verbes défectifs en français constituent une catégorie particulière dont la défectivité repose sur des facteurs fonctionnels et sémantiques. L'absence de certaines formes conjuguées s'explique par l'impersonnalité, la faible agentivité et l'évolution historique de ces verbes. L'analyse des verbes défectifs montre que la grammaire française est un système dynamique, dans lequel les formes linguistiques s'adaptent aux besoins communicatifs des locuteurs.

Bibliographie

1. EspaceFrançais. Les verbes défectifs en français.
2. <https://www.espacefrancais.com/les-verbes-defectifs/>
3. Le Robert. Guide grammatical : verbes défectifs.
4. <https://dictionnaire.lerobert.com/guide/verbes-defectifs>
5. Grevisse, M. (2016). Le Bon Usage. Bruxelles : De Boeck Supérieur.
6. Riegel, M., Pellat, J.-C., Rioul, R. (2018). Grammaire méthodique du français. Paris : PUF.
7. Wikipédia. Verbes défectifs en français.
8. https://fr.wikipedia.org/wiki/Verbes_d%C3%A9fectifs_en_fran%C3%A7ais

¹¹ Riegel et al., op. cit.